

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Sarthe  
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202207/02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation et  
d'affichage : 04/07/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 17

le Conseil Municipal légalement convoqué le 4 juillet 2022 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

**PRESENTS** : MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LEBOUIC Jacky, LOMBRICI Marie, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, MOULIN Delphine, ROBIN Murielle, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

**ABSENTS ET EXCUSES :**

M. LANDRY Jacques qui donne procuration à VIRIEUX Jean-François  
M. LELASSEUX Patrick qui donne procuration à M. BRETEAU Franck  
Mme ROPARS Martine qui donne procuration à M. ANNIC Régis  
M. PRE Julien  
M. LEFFRAY Stéphane

Mme HUBERT Florence est élue secrétaire de séance.

**ACQUISITION DES PARCELLES AH41 ET AH56 (CONSORTS JOUSSE)**

A la suite de la délibération du 14 juin 2022 décidant d'exercer le droit de préemption pour l'acquisition des parcelles AH41 et AH56, le notaire a pris l'attache de la mairie pour envisager une vente amiable.

Il en ressort un accord des vendeurs pour une acquisition amiable des parcelles au prix de 13 000€ auxquels s'ajouteront les frais de notaire et de négociation à la charge de la commune.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de renoncer à l'exercice du droit de préemption ;
- de valider l'acquisition des parcelles AH 41 et AH56 pour un montant de 13 000€, auxquels s'ajouteront les frais de notaire et de négociation, en vue de la réalisation d'équipements publics ;
- d'autoriser le maire, ou en cas d'empêchement un adjoint au maire dans l'ordre du tableau, à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout acte afférent à cette affaire.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU



Date de publication :

18 JUIL. 2022